GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE LIBOURNE

ENTREPRISES EN RJ/LJ À CÉDER

Le Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires recense les entreprises et actifs à céder publiés sur Internet par les professionnels des procédures collectives : administrateurs et mandataires judiciaires.

http://ventes-actifs.cnajmj.fr

L'Association syndicale professionnelle d'administrateurs judiciaires publie les annonces des entreprises à céder de ses membres sur le site AJINFO

https://www.aspaj.fr/je-veux-reprendre-une-entreprise/